

Image not found or type unknown



# Héritage

Par **Alodis**, le **08/10/2009** à **13:22**

Bonjour,

voici un résumé de ma situation:

mon ami est un homme divorcé et il a une fille unique. nous désirons nous pacser et aussi avoir des enfants.

Quels sont les droits de sa fille issue de son 1er mariage sur nos biens communs?